

# **TDR RECRUTEMENT D'UN EXPERT JUNIOR EN SUIVI-EVALUATION DU BSPP**

## **I- CONTEXTE**

Le Bureau de Suivi des Priorités Présidentielles (BSPP) est né de la vision du Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'Etat, celle de restaurer la confiance du peuple guinéen dans les pouvoirs publics en amorçant une vraie reconversion de l'action publique pour un développement inclusif.

Dans un contexte de défis complexes liés à la gouvernance et de rationalisation des ressources publiques qui exige une meilleure qualité de la dépense publique et une plus grande redevabilité dans l'utilisation de celles-ci, la mise en place du BSPP vise à anticiper, prévenir et résoudre rapidement les obstacles qui entravent la réalisation des projets publics transformateurs et à fort impact socioéconomique.

Après deux années de fonctionnement ayant contribué à mettre en place les fondements d'une institution au service du pouvoir public, le Président de la République a fait le choix de donner une nouvelle impulsion en nommant une nouvelle équipe dirigeante.

Pour répondre plus efficacement aux attentes ayant sous-tendues ce changement, la coordination du BSPP envisage procéder à une restructuration et un recentrage de projets prioritaires, selon les critères ci-après :

1. Alignement avec les axes stratégiques du Programme de Référence Intérimaire (PRI)
2. Projets prioritaires à fort impact à court termes, avec une visibilité accrue de la Présidence et de la Gouvernance actuelle ;
3. Projets prioritaires initiés ou en phase d'initiation, pour lesquels les financements sont mobilisés totalement ou partiellement.

Partant de ces critères, une dizaine de projets sont sélectionnés pour faire partir de la première cohorte de portefeuille de priorités présidentielles. Ce choix stratégique de la Coordination du BSPP amène à restructurer le staff du bureau autour d'expertises de pointes afin de mieux répondre aux attentes des autorités du pays.

Pour son fonctionnement, le BSPP bénéficie d'une subvention de fonctionnement et peut mobiliser, conformément au décret le régissant d'autres ressources de financement nécessaires. La coordination du bureau envisage donc utiliser une partie de ces ressources pour le recrutement d'un expert junior en suivi-évaluation.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le poste d'[Expert junior en suivi-évaluation \(Exp. SE\)](#).

## **II-Missions et tâches**

Placé sous l'autorité du [Coordonnateur](#) du BSPP et la supervision de l'Expert senior qu'il adjoint, l'[Expert junior en suivi-évaluation du BSPP](#) est chargé des tâches de suivi-évaluation des priorités présidentielles en conformité avec les dispositions du Manuel de procédures du BSPP.

Il sera chargé, en étroite collaboration de l'Expert senior qu'il adjoint, de :

- Participer activement à la mise en œuvre des activités opérationnelles du BSPP ;
- Contribuer à la mise en place du système de suivi-évaluation des projets (conception et diffusion des outils de collecte des informations, mise en application d'un système de S&E informatisé, collecte des données dans les délais fixés, saisie, traitement et analyse des données) ;
- Collecter et contrôler la qualité des données relatives aux indicateurs de suivi des résultats des priorités présidentielles de son portefeuille ;
- D'assister l'expert senior à tenir à jour les tableaux de bord pour faciliter le suivi des résultats ;
- Participer à la production et la diffusion des rapports de S&E et des rapports d'activités périodiques aux différents utilisateurs internes et externes ;
- Rédiger les rapports périodiques sur l'état d'avancement des activités ;
- Participer à l'élaboration des termes de référence et la supervision des études et missions liées au S&E ;
- Gérer la documentation technique du projet ;
- Contribuer à la mise en place et à l'animation d'un cadre d'échanges et de coopération avec les acteurs (au niveau technique) concernés par le Portefeuille des Priorités Présidentielles.
- Conduire sur le terrain les activités relatives au suivi des performances, des réalisations et des résultats sur les bénéficiaires.

### **III-Les qualifications et expériences requises**

L'Expert junior en suivi-évaluation doit disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de Licence (minimum (BAC+3) ou équivalent, en statistiques, économie, agroéconomie, gestion de projet, planification ou administration et finances publiques ou équivalent) ;
- Avoir une expérience professionnelle minimale de trois (3) ans dans le secteur public ou privé ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle en suivi-évaluation de projets ;
- Avoir pratiqué le suivi évaluation pendant au moins une année entière au cours des trois (3) dernières années ;
- Avoir une expérience dans le traitement informatique de données ou dans l'élaboration de base de données informatisées ;
- Avoir une expérience en élaboration des plans de travail et budget ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, de l'internet et des logiciels courants comme Word, Excel, PowerPoint et au moins un logiciel de suivi-évaluation ;
- Avoir une maîtrise du Français.
- Avoir une connaissance de procédure d'intervention des Bailleurs de fond ; une expérience en projet ou programme sur financement bilatéral ou multilatéral serait un atout ;

### **IV-Les aptitudes particulières exigées, notamment les aptitudes Physiques et/ou mentales**

- Être dynamique et engagé(e) ;
- Avoir une intégrité morale et professionnelle ;

- Avoir une bonne aptitude en communication ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés au suivi évaluation ;
- Avoir une capacité rédactionnelle, notamment une aptitude à préparer les rapports et documents de suivi évaluation et rapports d'activités ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Être proactif et avoir des aptitudes à travailler en équipe ;
- Être apte à produire des résultats même sous pression avec une bonne capacité d'analyse ;
- Avoir d'excellentes qualités humaines et morales.

#### **V- Durée, Evaluation et lieu de la mission**

La durée du contrat de l'Expert junior en suivi-évaluation est d'un (1) an renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante de son contrat de performance. Ses performances seront évaluées annuellement par le Coordonnateur.

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements dans toutes les zones en Guinée.

#### **VI. Critères de performance**

- Niveau de mise en œuvre des plans d'actions opérationnels de suivi-évaluation des priorités présidentielles ;
- Niveau de mise en place du système informatisé du S&E ;
- Délai d'élaboration et qualité des plans d'actions ;
- Qualité du suivi des indicateurs de réalisation des PP ;
- Qualité de la base de données de suivi des activités et des indicateurs de résultats ;
- Délai d'élaboration et qualité des rapports périodiques de suivi-évaluation et d'activités du projet.